

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 11 avril 2008 à 20 h 00

L'an deux mille huit, le onze avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Christian PECQUEUX, Maire, à la suite de la convocation du 04 avril 2008, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Président : Monsieur Christian PECQUEUX, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 19

17 présents : Christian PECQUEUX, Maire, Brigitte ROLAND, 1^{ère} adjointe, Peggy SZOPA, 2^{ème} adjointe, Daniel RÉMY, 3^{ème} adjoint, Hervé SÉRUSIER, 4^{ème} adjoint, William LEMAIRE, 5^{ème} adjoint, Sandrine GRONIER, Michel COTTEAU, Didier MARÉCHALLE, Véronique MOURIAUX, Christelle LESNE, Francis MAËS, Rémy BOUVELLE, Olivier DUHEM, Jérémie KIMPE, Jean-Marc DESSE, Michaël BOUHADDA.

2 procurations : Madame Dominique GOMANNE à Monsieur Michel COTTEAU
Madame Nicole GOURMEZ à Madame Véronique MOURIAUX

Secrétaire de séance : Monsieur Rémy BOUVELLE

1) Lecture et mise aux voix de la séance du 1^{er} avril 2008

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le compte-rendu de la séance du 1^{er} avril 2008.

Monsieur Michel COTTEAU apporte 2 remarques :

- les membres présents du Conseil Municipal doivent être rangés dans l'ordre du tableau.

Réponse : Un premier tableau, transmis en Sous-Préfecture le 17 mars 2008 a été annulé et corrigé par les services de la Sous-Préfecture de Cambrai. L'ordre ci-dessus est l'ordre qui nous a été donné par la Sous-Préfecture.

- lors de la formation des commissions communales, de la nomination des délégués au C.C.A.S., au S.I.V.O.M., à l'A.F.R., à la révision des listes électorales et à la Communauté de Communes du Caudrésis, les Conseillers Municipaux de la liste menée par Monsieur Michel COTTEAU n'ont pas eu les mêmes droits et les mêmes devoirs que ceux de la liste à Monsieur Christian PECQUEUX (les postes ont été pourvus par les Conseillers Municipaux de la liste menée par Monsieur Christian PECQUEUX).

2) Taux d'imposition 2008

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire les taux d'imposition de 2007 pour l'année 2008 soit :

Taxe d'Habitation	16,28 %
Taxe Foncière (bâti)	14,92 %
Taxe Foncière (non bâti)	51,47 %

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal acceptent ces taux d'imposition pour 2008.

3) Budget Primitif 2008 Commune

Après vote à mains levées : 12 OUI et 7 NON, le Conseil Municipal vote :

Dépenses et recettes de fonctionnement	1 694 336,91 €.
Dépenses et recettes d'investissement (BP + restes à réaliser) à	735 410,98 €.

Monsieur Michel COTTEAU rappelle au Conseil Municipal que la mensualité de décembre 2007 de l'attribution de compensation par la Communauté de Communes du Caudrésis n'a pas été

encaissée et que le budget primitif 2008 ne fait apparaître que 12 mensualités.
Monsieur le Maire propose d'inscrire cette recette au Budget Supplémentaire 2008.

4) Budget Primitif 2008 Service des Eaux

Après vote à mains levées, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2008 du Services des Eaux :

Dépenses et recettes de fonctionnement 30 660,71 €

Dépenses et recettes d'investissement 46 442,77 €

Monsieur Michel COTTEAU fait remarquer qu'aucune somme n'a été prévue pour le remplacement des branchements plombs et qu'il est impératif de les changer tous avant 2013.

Monsieur le Maire propose de prévoir cette dépense au B.S. 2008.

5) Subventions aux associations locales

Monsieur le Maire propose pour 2008 les subventions aux sociétés locales comme suit :

- Association autonome des parents d'élèves	915 €
- École Intercommunale de Musique Mozart	10 516 €
- Busigny-Pétanque	381 €
- Société colombophile "l'Hirondelle"	305 €
- Association pour la restauration de l'Église Saint Médard	150 €
- Cheminots retraités de la FGCR section de Busigny	150 €
- C.L.A.B.	915 €
- Société de chasse	300 €
- Foyer des Anciens	610 €
- Judo-Club	762 €
- Chorale "A travers Chants"	460 €
- ACHAMSE	381 €
- Amicale des anciens d'AFN	229 €
- Société d'animation de la Haie Menneresse	200 €
- La Société de Pêche	914 €
- Le Foyer Loisirs et Culture	3 354 €
- Arts en Cambrésis	381 €
- Association des familles de Busigny	915 €
- Union Sportive de Busigny	3 811 €
- La Vie Montante	100 €
- ACPG anciens combattants 39 - 45	250 €

Ces subventions seront étudiées par la commission des fêtes pour les attribuer selon des critères déterminés pour 2009.

Monsieur le Maire précise que certaines de ces sociétés locales n'ont pas fourni leur bilan 2007 et ne seront mandatées qu'après réception de ces bilans.

Monsieur le Maire s'étonne de l'absence de demande de subvention de l'Harmonie Municipale.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une demande de subvention exceptionnelle par la chorale "A travers chants" pour un voyage en Roumanie. Le Conseil Municipal après délibération accepte de verser une subvention exceptionnelle de 400 € pour ce voyage.

Monsieur le Maire propose d'augmenter le montant des fournitures scolaires pour la rentrée 2008 à :
25 € par enfant en maternelle
45 € par enfant en classe élémentaire
et 8 € par enfant pour les sorties éducatives.

Ces montants de subvention sont acceptés à l'unanimité.

Informations :

* Accessibilité et sécurité à la Salle des Fêtes

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'étude menée pour la réhabilitation de la Salle des Fêtes et fait part de la signature du contrat de maîtrise d'oeuvre avec Monsieur André DUFOUR, Architecte à Troisvilles.

* Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Foyer Loisirs et Culture concernant le dépôt d'une fleur le 19 avril 2008 à Caudry sur la tombe de Monsieur Claude OLIVIER, décédé il y a un an.

* Monsieur le Maire donne connaissance d'un courrier de l'Association pour la Télé-Alarme du Nord qui sollicite la candidature d'un Conseiller Municipal pour représenter les communes au sein de leur Conseil D'administration.

* Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du passage du Paris-Roubaix à Busigny ce dimanche 13 avril vers 12 h 30 et de la présence de "René ch'marinier", géant de Chauny.

* Sortie cinéma du dimanche 6 avril 2008

Cette sortie a remporté un vif succès : 95 personnes ont participé et ont été enchantées.

* Action de la Commune de Busigny contre le Ministère de l'intérieur

Monsieur le Maire donne connaissance du verdict de l'audience du tribunal du 20 mars 2008 et du jugement rendu par le Tribunal Administratif de Lille concernant la non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la Commune. Le Tribunal rejette la requête.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.

Parole au public :

- Madame Josiane LARUELLE fait remarquer qu'il n'y a pas d'employé municipal pour veiller à la sécurité des enfants à la sortie de l'école Jacques Prévert le samedi matin.

Réponse de Madame Peggy SZOPA : Un Conseiller Municipal sera présent à l'école Jacques Prévert chaque samedi à la sortie des élèves.

Monsieur le Maire propose de demander l'aide des parents d'élèves.

- Madame Denise VITOUX fait remarquer que la subvention accordée à l'association des Familles de Busigny est partagée avec l'atelier "vie quotidienne".

